

LES FRICHES : UN POTENTIEL POUR L'INSTALLATION OU POUR SÉCURISER SON SYSTÈME FOURRAGER !

Dans le cadre de la stratégie foncière en sud Isère portée par le département et le projet de revalorisation des friches de la communauté de communes du Trièves, l'ADDEAR et Scopela ont organisé des journées sur des fermes du territoire, pour échanger sur les conditions d'utilisation des friches par le pâturage. Quelques enseignements de ces visites, à partir de l'expérience d'éleveur.euse.s qui valorisent ces milieux...



Une parcelle à St Andéol, au départ complètement boisée, aujourd'hui réouverte par et pour le pâturage

QUAND ON PARLE DE FRICHES...

Les terrains en friches sont souvent des parcelles autrefois pâturées, voire cultivées, délaissées car jugées trop difficiles ou peu productives. Longtemps, le message a été véhiculé que ces terrains « ne valaient rien », et la mécanisation a conduit à leur abandon.

Pourtant, ces parcelles en déprise peuvent trouver une place dans la chaîne de pâturage et améliorer l'autonomie alimentaire des élevages. Elles peuvent également contribuer à l'installation de jeunes agriculteur.trice.s qui peinent à trouver des terres, et qui souhaitent produire sur des bases écologiques.

Les animaux savent en effet valoriser une grande diversité de ressources (buissons, ligneux, fruits, herbe sèche...) et pas seulement l'herbe de la pleine pousse des prairies. Ces ressources diversifiées contribuent sensiblement à l'alimentation et à la santé du troupeau. La diversité des surfaces est de plus un atout pour le pâturage, car elle élargit la disponibilité alimentaire au cours des saisons. Les bois et pelouses embroussaillés sont par exemple utiles l'été et l'hiver, lorsque l'herbe des milieux ouverts est sèche ou ne repousse pas. On peut ainsi chercher à bâtir une vraie sécurité alimentaire en valorisant la diversité des milieux, pas seulement en additionnant des surfaces du même type qui « tombent en panne » au même moment. Les parcelles dites « difficiles » peuvent donc trouver une place cohé-

rente pour l'autonomie fourragère des fermes.

Et quand il est possible, le pâturage est toujours moins coûteux qu'une intervention mécanique !...

CHANGER SON REGARD SUR LES FRICHES

Les broussailles : s'en débarrasser ou les maintenir ?

Les buissons ne sont pas toujours pénalisants dans une parcelle. Ils offrent notamment des ressources décalées pour l'été, avec les feuillages et un effet d'ombrage pour l'herbe à leur pied. Si le but est de faire régresser la ronce, il faut que les animaux la broutent à chaque repousse, pour empêcher la mise en réserve de la plante. Il est préférable d'utiliser la dent de l'animal : en cas de broyage sur la ronce par exemple, on stimule la croissance compensatrice de la plante, qui retrouve très vite sa taille d'origine. Les rejets sont alors difficiles à pâturer car les tiges sont plus épineuses et la lignification plus rapide.

Un potentiel fourrager réel en forêt

La forêt abrite une ressource pastorale diversifiée (feuilles, fruits, bourgeons, herbe...); la plupart des arbres ou arbustes sont comestibles, même les résineux. De plus, la végétation se maintient verte en été et en hiver. Il faut cependant que les animaux puissent accéder à la végétation et qu'ils sachent la consommer ! L'idéal est donc de couper, mais pas trop ! Plus la canopée est ouverte, plus il y a de ressources pastorales au pied. Mais si l'on veut conserver l'ambiance fores-

tière et la fraîcheur, il est important de maintenir une fermeture suffisante.

Le pâturage est compatible avec le maintien de la forêt. Il permet l'entretien du sous-bois et n'en menace pas forcément la régénération. Il est possible d'adapter les périodes de pâturage et le niveau d'utilisation des parcs pour limiter les impacts sur les jeunes arbres par exemple.

POUR RÉUSSIR LA RECONQUÊTE DE CES MILIEUX FERMÉS, EMBROUSSAILLÉS, BOISÉS...

L'ouverture d'une parcelle doit toujours être réfléchi en fonction des besoins et de l'usage que l'on va faire de la prairie. Une ouverture complète est intéressante si on cherche à avoir des ressources fourragères de printemps, ou implanter une prairie de fauche. Du débroussaillage ou du dessouchage peut alors être nécessaire. Garder un milieu plus fermé est en revanche intéressant pour du pâturage d'été...

Procéder **par étapes**, pour ne pas par exemple se retrouver avec trop d'herbe de printemps et plus de ressources plus tard en saison. Il faut aussi s'assurer de pouvoir **garder une pression de pâturage suffisante** : on compte sur l'animal pour manger les repousses, sinon, on crée une dynamique difficile à maîtriser et la parcelle peut se refermer très rapidement !

Si l'embroussaillage est trop important et que les animaux circulent mal, des ouvertures sont nécessaires pour leur permettre d'accéder aux surfaces. L'idéal est de raisonner l'ouverture pro-

gressivement, avec une année sans mécanisation pour que les animaux découvrent le milieu, et pour identifier comment rendre certaines zones plus attractives (clôtures, points d'attraction ou obstacles qui modifient le circuit de pâturage : eau, sel, porte, taille du parc...).

L'apprentissage alimentaire est important : pour que les troupeaux consomment des végétations diversifiées, les animaux doivent être mis en contact avec elles jeunes, pour apprendre à saisir les bourgeons, les feuilles, les tiges parfois piquantes...

L'ouverture n'est pas toujours seulement une charge : le bois peut être vendu, les interventions mécaniques facilitent la pose des clôtures, l'amélioration des accès...

Il faut aussi faire **changer le regard des propriétaires** ! Habitué à l'utilisation du broyeur ou des désherbants, ils ont un regard souvent négatif sur une parcelle qu'ils jugent mal entretenue, sans savoir toujours reconnaître l'intérêt fourrager pour les animaux et le travail du pâturage pour y maîtriser les dynamiques des végétations. Le maintien de milieux diversifiés crée pourtant aussi une mosaïque paysagère favorable à la biodiversité !

Emeline Gaborieau,
animatrice à l'ADDEAR de l'Isère
Philippe Mestelan,
Scopela

Cet article est financé par la Région Auvergne Rhône-Alpes.

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes